



# Faits marquants

## 2009



Le Comité 21 a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire.

Le Comité 21 a été créé en 1995 pour faire vivre en France l'Agenda 21, programme d'actions ratifié par plus de 170 pays au sommet de Rio.



## Le réseau des adhérents se développe

De **404** fin 2008, le **nombre d'adhérents** est passé à **419** fin 2009.  
**1<sup>ère</sup> convention annuelle** des adhérents : plus de **120** présents.  
**1 voyage d'étude à Barcelone** en partenariat avec Utopies avec la participation de **40** adhérents.

LE  
RESEAU  
DES  
ACTEURS  
DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE



## Le Comité de prospective s'installe

**1 rapport** intitulé : « Temps de crise financière, économique, écologique, sociale : enjeux, contradictions, opportunités ».

**1 « note cadre »** sur l'Observatoire des crises :  
« Sommes-nous sur la voie d'une sortie de crise ? »



## Le Comité 21 communique

**1 nouvelle charte graphique**  
**3 lancements presse** pour les publications  
**9 communiqués de presse**  
**9 numéros Infos 21** envoyés à **6 000 contacts**



## Le Comité 21 s'engage

**1 Agenda 21** pour le Comité 21  
**1 convention collective** de l'animation pour les salariés



## Les programmes se renforcent



2009/10  
PROGRAMME  
ÉCONOMIE  
RESPONSABLE

### PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE ET UN TOURISME RESPONSABLES

- 6** « Rendez-vous du marketing durable » rassemblant plus de **80 participants** en partenariat avec l'ESCP Europe.
- 4 réunions de concertation** et **60 parties prenantes** mobilisées.
- 1 note 21** sur la concertation.
- 1 analyse** des rapports de développement durable.
- 10 lauréats** aux **Trophées Voyages-SNCF.com** pour le tourisme responsable dont le Comité 21 fait partie.



2009/10  
PROGRAMME  
TERRITOIRES  
DURABLES

### ANCER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES TERRITOIRES

- 100 collectivités accompagnées** dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie de développement durable (Agenda 21 et Plans climat territoriaux) : **2 sessions** de formations, **2 journées** Agenda 21, **1 journée** Plan Climat territorial, **1 boîte à outils**, **1 grille d'évaluation**...
- 3 groupes de travail sur la ville durable** : **2 notes de recommandations** sur le déplacement et le logement.
- 25 collectivités** labellisées « **Rubans du développement durable** », en partenariat avec Dexia, AMF, et AMGVF.



2009/10  
PROGRAMME  
ÉDUCATION  
AU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

### ACCOMPAGNER L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1 plaquette** « **Vers un Agenda 21 scolaire** » diffusée auprès de **10 000 décideurs** en partenariat avec ACCES DD et la CASDEN.
- 1 guide** « **Mobilisation des équipes pour le développement durable** » en partenariat avec le cabinet Des enjeux et des hommes, et **1 base de données** avec **80 bonnes pratiques**.
- 900 participants** aux Assises nationales d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). **28 partenaires**, dont le Comité 21, ont signé l'acte de lancement d'un espace national de concertation pour l'EEDD.



# Le Comité 21 au service de ses adhérents

Depuis 1995, le Comité 21 est le réseau français privilégié des décideurs, économiques, territoriaux, associatifs, scientifiques et universitaires, réunis autour d'une conviction : le développement durable est seul à pouvoir résoudre les défis du XXI<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui, ce sont plus de 400 acteurs représentant la société civile qui s'engagent dans cette voie.

**Adhérer au Comité 21, c'est accéder au plus large réseau pluri-acteurs du développement durable en France.**

Le Comité 21 accompagne et conseille ses adhérents dans l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle du développement durable. Il contribue, sur la base d'une mise en réseau de l'information et d'une synergie des stratégies publiques et privées, à l'ancrage territorial du développement durable en France.

## Le Comité 21 vous propose :

- 1 Accompagnement** sur les enjeux du développement durable : Agenda 21 local ou Agenda 21 d'établissements scolaires, RSE.
- 2 Mise en réseau** avec des adhérents ressources du Comité 21 (collectivités, ONG, entreprises, établissements publics, enseignement supérieur, médias) : échanges de bonnes pratiques, groupes de travail, rencontres-débats, voyages d'étude...
- 3 Gestion d'un fichier actualisé** d'organismes (bureaux d'études, agences de communication, associations...) compétents dans l'accompagnement de stratégies développement durable, d'Agenda 21 et de communication responsable.
- 4 Mise à disposition d'outils méthodologiques** : power point, tool kit, bases de données ...
- 5 Valorisation de vos initiatives** : actualités, bonnes pratiques, innovations, interviews des adhérents, valorisés à travers :
  - les publications du Comité 21 (*Infos 21*, nos sites [www.comite21.org](http://www.comite21.org) - [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org), *Notes 21*, *Dépêche* ...),
  - des interventions des adhérents, selon les thématiques, dans les manifestations organisées par le Comité 21.
- 6 Intervention auprès des adhérents, sur demande** :
  - conception et animation de sessions de sensibilisation et d'information au développement durable,
  - conception et animation de sessions de formation sur des sujets spécifiques : enjeux RSE, Agenda 21 de territoire, Agenda 21 d'établissement ...
  - conception et animation de sessions de concertation sur « mesure » avec vos parties prenantes externes.



Comité 21

132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France

Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20

comite21@comite21.org . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)